

Rapport du jury  
**Concours Assistant ingénieur BAP J externe**  
**« Assistant des ressources humaines »**  
**Mardi 11 septembre 2024**

**Statistiques**

Nombre de poste à pourvoir	1
Nombre de candidats admissibles	9
Nombre de candidats présents	9
Répartition hommes/femmes	2/7
Nombre d'admis sur liste principale	1
Nombre d'admis sur liste complémentaire	0

**Composition du jury**

Gilles MALETRAS (Président du jury - Université Lyon 2), Marianne BERNARD (ENS Lyon), Camille ESPIAU-BECHETOILLE (Université Lyon 2), Catherine GAVEND (Université Lyon 3), Philippe SANCHEZ (École Centrale de Lyon).

**Fonctionnement du jury et critères d'évaluation**

Le jury attendait des candidats qu'ils démontrent une culture administrative et juridique, tant dans le domaine de la gestion RH des agents BIATSS que dans celui propre aux *enseignants-chercheurs* ; une prise de hauteur sur les réformes récentes ; une connaissance des instances administratives d'un EPSCP ; une capacité de recul et de réflexion lors de mises en situations professionnelles ; une aisance orale et une structuration du propos dans la présentation du parcours et de l'expérience professionnelle ; une aptitude à l'encadrement ; une aisance rédactionnelle et une maîtrise de l'orthographe (*cf.* lettre de motivation).

**Observations**

Peu de candidats ont démontré une bonne aisance sur les deux versants du personnel qu'un ASI « assistant RH » a vocation à suivre dans son activité (BIATSS et enseignants-chercheurs). Il était attendu des candidats qu'ils connaissent les références des textes réglementaires de base qui régissent les populations relevant du périmètre RH d'un EPSCP (décret n°84-431, décret n°86-83 et décret n°87- 889...). Ces références, permettant de rechercher l'information, n'étaient pas toujours intégrées. Des candidats ont insuffisamment préparé leur présentation orale (non-respect du *temps* imparti, exposé peu structuré et problématisé). Certaines lettres de motivation sont insuffisamment développées et une relecture aurait permis de soigner l'orthographe. Des candidats ont démontré une bonne technicité mais un manque de recul sur les enjeux du domaine et un manque de curiosité sur les sujets périphériques qu'ils ne côtoient pas au quotidien (ex : régime disciplinaire, CSA...).

Le président du jury  
G. MALETRAS

